

Département de la Haute-Marne
Canton de Nogent
Commune de MANDRES-LA-COTE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le 17 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 10 septembre 2021, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Isabelle LARDIN, Maire.

Etaient présents : I. LARDIN J.P. MARTIN R. VOIZEUX
 G. CASTENETTO R. LEMOINE JP. MUGNIER
 F. BOUARD G. VILLEMIN A. LASSERTEUX
 H. KWASIAK M. KHOURI
 S. DOLEGEAL

Etaient excusés : S. GALDO
 M. PARISEL a donné procuration à Gaëlle CASTENETTO
 F. LAUNOIS a donné procuration à Jean Pierre MUGNIER

Secrétaire de séance : G. CASTENETTO

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 10 JUIN 2021

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 10 JUIN 2021 CONCERNANT LES TRAVAUX DE LA TOITURE DE L'ANCIENNE CURE

Afin de déposer la demande de subvention auprès de l'Etat (PETR), l'entreprise retenue ne doit pas être mentionnée sur la délibération. Mme le Maire demande a modifié la délibération précédente sur laquelle cela était inscrit.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

TRAVAUX

Les travaux d'effacement du réseau aérien dans le village se terminent, il reste la fin de la rue d'Alsace et la RD 146.

Le coût des travaux s'élève à 435 600€. Après prise en charge du SDED52, le reste à la charge de la commune est de 141 250€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la réalisation de l'ensemble des travaux.

ENCAISSEMENT DON

Mme le Maire demande l'autorisation d'encaisser au budget, un don de 50€ fait à la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité

INTEGRATION DE PARCELLES AU SIGF DU PAYS NOGENTAIS

Suite à différents échanges avec l'ONF, 5 parcelles forestières ne sont actuellement pas intégrées au SIGF du Pays Nogentais.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, demande l'application du régime forestier et leur intégration au SIGF du Pays Nogentais concernant les parcelles suivantes , pour un total de 2 ha 59 a 32 ca :

- Section B, numéro 536 « le Vaux » de surface : 0 ha 22 a 52 ca
- Section D, numéro 97 « Combe Pernet » de surface 0 ha 33 a 80 ca
- Section D, numéro 436, « Coteau Marginvaux » de surface 0 ha 80 a 90 ca
- Section ZD, numéro 24 « Rieppes et Fouchère » de surface 0 ha 08 a 10 ca
- Section ZE, numéro 24 « Charmes » de surface 1 ha 14 a 00 ca

PROPOSITION ACHATS PARCELLES FORESTIERES

Mme le Maire propose de prendre contact avec les propriétaires de 3 parcelles forestières qui se trouvent enclavées autour de parcelles communales.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité et autorise Mme le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

MOTION ONF

Mme le Maire présente l'annonce du Gouvernement d'augmenter les contributions des communes forestières au financement de l'ONF , cette augmentation aura un impact sur les budgets des communes et des collectivités et risque de dégrader le service public forestier de nos territoires en raison du projet de suppression de 500 emplois.

Mme le Maire propose de voter la motion proposée par la Fédération nationale des communes forestières.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité et autorise Mme le Maire à signer cette motion.

POINT SUR LES TRAVAUX

- Toiture église : les devis sont en cours et seront présentés au prochain conseil municipal
- Toiture de la cure : les travaux devraient être réalisés fin décembre /début janvier
- Volets groupe scolaire : la pose des volets devrait être réalisée d'ici la fin d'année.

VENTE PARCELLE ZH0073 à Monsieur RIBEIRO Alcide

Suite à la demande qui avait été effectuée en novembre 2020 par Mr Ribeiro Alcide pour l'achat de la parcelle ZH0073,

Après contact avec les services du domaine public,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la vente de cette parcelle à Mr Ribeiro et autorise Mme le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette vente.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Projet éolien : La société VALECO tiendra 2 permanences en mairie le mercredi 13 octobre de 16h à 20h et le jeudi 14 octobre de 9h à 13h afin de répondre à toutes questions relatives au projet éolien. Un questionnaire sera prochainement distribué à tous les foyers de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 23 heures 00.